

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
SEANCE DU 5 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le samedi 5 octobre, à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Mme COLIN Marie-Pierre, 1^{ère} adjointe suite à l'absence du Maire, M. ABAFOUR Michel.

En vertu des dispositions de l'article L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales « le maire, en cas d'absence, est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations. Les pouvoirs de l'adjoint suppléant sont restreints aux actes dont l'accomplissement au moment où il s'impose normalement serait empêché par l'absence du maire. »

Étaient présents : Mme COLIN Marie-Pierre, M. LEVECQUE Yannick, M. GIRANDIER Sébastien, Mme GUINEL Ludivine, Mme JODEAU Maïté et M. JOSEPH Eric.

Absents excusés : M. ABAFOUR Michel, M. DUBRAY Cédric, Mme GARNIER Arlette et M. MONNIER Florian.

Absent : M. REZÉ Kévin.

<i>N°d'ordre</i>	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS
2024-35	MODIFICATION DEVIS TRAVAUX AMENAGEMENT DU ROND-POINT DANS LE BOURG
2024-36	PROPOSITION ADHESION AUX CONTRATS COLLECTIFS DE PREVOYANCE PAR LE CENTRE DE GESTION
2024-37	PROPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVENANT CONVENTION MISE A DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
2024-38	OUVERTURE ANNUELLE DEBIT DE BOISSONS

Fait à Saint Charles la Forêt,
Le 15 octobre 2024,
La 1^{ère} adjointe,
Marie-Pierre COLIN,

